

## Compte-rendu du Café citoyen du Samedi 4 novembre 2023

Présents: Gérard, Léonore, Claire D., Nicole, Claire S., Damien, Sophie, Serge, Héloïse, Mimosa, Victorien.

### **Dureté de l'eau**

Il semble que depuis le changement de système d'approvisionnement d'eau, l'eau de consommation à Vaour est beaucoup plus calcaire qu'auparavant. Cela pose des problèmes aux appareillages qui s'entartrent. Après discussion il apparaît que, bien qu'il faudra accepter et s'adapter à cette eau plus 'dure', il y a néanmoins quelques gestes à faire, comme régler les machines. Il faut aller voir les notices d'utilisation des appareillages et par exemple sur certaines machines à laver, un réglage est à faire, dépendant de la dureté de l'eau pour éviter un entartrage trop rapide. Pour les boilers d'eau chaude (bouilloires électriques) et des chauffe-eau, c'est plus embêtant et effectivement le tartre réduit la durée de vie de ces appareillages. L'ajout d'un adoucisseur ne semble pas toujours la meilleure solution d'après les discussions.

Néanmoins, malgré ce problème de tartre, il ne faut pas perdre de vue que le nouveaux système a des avantages tels qu'une meilleure constance d'approvisionnement ainsi qu'une meilleure qualité de l'eau, indépendante des conditions météo. Par conséquent moins de chlore est nécessaire.

Gérard propose un éditorial dans ce sens dans le prochain Echo de Vaour. Damien est d'accord pour l'écrire.

### **Bien-vivre/vivre-ensemble dans le village**

Il semble que certains problèmes de manque de civisme persistent dans le village: des déchets à l'abandon après le passage du foodtruck du mardi soir, du tapage nocturne régulier (bruit, ivresse et consommation de produits néfastes) et problèmes sociaux impliquant des enfants), le manque de ramassage de feuilles mortes ou neige sur les trottoirs, le manque d'entretien des gouttières et bâtiments (relais Templier) causant des problèmes aux riverains.

Certains de ces problèmes (tapage nocturne, problème de consommation de produits illicites et problèmes sociaux) ne concernent qu'un petit groupe de personnes, néanmoins le problème persiste et grossi. Une solution doit être trouvée. Ce problème sera 'remonté' vers la commission sociale de la commune pour en rediscuter et voir quelles solutions doivent/peuvent être apportées par la commune.

Damien fera le lien auprès des membres du Bar Asso puisque vendant de l'alcool (vin et bière), ils se sentent également concernés et sont conscients de porter une partie de la responsabilité. Un rappel sera fait aux présents lors des soirées, afin qu'ils et elles fassent moins de bruit, en sortant du lieu.

Il y a lieu aussi de rappeler la responsabilité de chacun de faire en sorte que moins de choses traînent sur la voiries et de prendre ses responsabilités concernant le ramassage de feuilles, neige (obligation légale) et d'éventuels déchets sur les trottoirs et les voiries communes.

Gérald propose un éditorial dans ce sens dans le prochain Echo de Vaour.

Damien est d'accord pour l'écrire.

### **Entretien des maisons et de la voirie - Bâtiments**

Il semble que ce problème revient régulièrement dans les discussions avec la commune. Concernant les bâtis laissés à l'abandon (maison en face de l'épicerie et l'Hôtel du Parc), la commune s'en occupe et les procédures sont en cours. Concernant la maison en face de l'épicerie, un courrier a d'ailleurs été mis dans les boîtes aux lettres de chaque habitant à ce sujet. Concernant le l'Hôtel du Parc, le problème semble plus complexe à résoudre et Nicole aimerait pouvoir envoyer un dossier photos des 'choses qui sont dans l'illégalité' à la l'ADIL : Agence Nationale pour l'Information sur le Logement : <https://www.adil81.org/> (pour le tarn)

### **Passage des camions dans le village**

Un capteur de passage a été installé dans le village mais celui-ci a été fonctionnel alors que peu de camions passaient à cette époque là, ce n'est qu'après l'enlèvement du capteur que les camions sont passés. La commune attend le résultat de ce monitoring en étant consciente que celui-ci peut être biaisé. Il apparaît peu clair si le village a la possibilité d'éviter que les camions passent dans le village car la route est une départementale. Des renseignements doivent être pris avant de pouvoir pleinement discuter des solutions possibles. Il semble que la commune soit responsable de la traversée de son village et pourrait prendre un arrêté officiel.

### **Bouches d'évacuation**

Le nettoyage des bouches d'évacuation devrait se faire par les employés communaux et doit être complémentaire aux nettoyages fait par chaque citoyen devant sa porte (voir le point Bien-vivre). Le nettoyage des bouches d'évacuation est la responsabilité de la commune, alors que la propreté des trottoirs est la responsabilité des propriétaires. Il est proposé de se renseigner auprès du service responsable pour l'engagement de jeunes en service civiques pour aider la commune. A voir si cette possibilité est intéressante et possible pour la commune.

### **Autonomie énergétique**

La chaudière qui chauffe les espaces communs est défaillante et en plus, fonctionne au fuel. Dans le cadre de la transition énergétique la commune cherche des solutions plus durables. Une possibilité serait une chaudière au bois. L'occasion se présente d'achat de forêts vendues par la SAFER pour 16 800 €. La commune explore les possibilités d'achats. Cette possibilité est vue plutôt positivement par les présents. L'achat éviterait la reprise de ces territoires par des gros propriétaires terriens et/ou des grosses sociétés de chasse. Néanmoins les problématiques de la responsabilité de l'entretien de ces forêts, de la transformation en bois de chauffage et/ou de l'alimentation de la chaudière ne sont pas encore discutés en détail.

La possibilité de pose de panneaux solaires est discutée mais il semble qu'il y ait impossibilité d'installer des panneaux à moins de 500 mètres d'un lieu historique (la Commanderie). Néanmoins une demande spécifique devrait être faite et elle aurait la possibilité de réussir. Il faut voir les règles édictées par le PLUi. Il est toujours possible d'encore intervenir lors de l'enquête publique qui doit suivre l'élaboration du PLUi.

### **Indépendance alimentaire**

Peu ou pas de maraîchage n'est entrepris directement sur la commune. Le problème est que certains terrains étaient, par le passé, utilisés comme champ mais une fois que celui-ci est laissé à l'abandon, il n'est pas légalement permis de revenir en arrière et d'en refaire un champ. Plusieurs initiatives existent mais restent minimes par rapport à l'ampleur de la problématique. Ce point semble avoir été longuement discuté lors du Café citoyen du 5 octobre dernier.

### **Fibre**

Le déploiement de la fibre est en cours. L'absence du responsable communal ne permet pas d'aller en profondeur concernant ce point, néanmoins certains questionnement sur la durabilité de l'ancien système, l'organisation de la suite de la pose des boites relais (branchement entre boites et maisons) persistent. La boite centrale à l'arrière de l'église et le NRO près de la salle des fêtes sont en fonctionnement, l'entretien est assuré par la firme qui déploie la fibre et le refroidissement est organisé et financé. Il semble que le raccord entre la BPO et la maison soit à négocier avec le fournisseur d'internet du particulier et dépend du raccordement actuel du téléphone. Box et installation maison sera financé par si le câble du téléphone actuel est enterré et gainé. Ce sera aux frais du propriétaire en cas de fil aérien non gainé ou enterré non gainé. Les démarches pour le raccordement aux maisons n'a pas encore commencé.

### **Pastilles d'iode**

La distribution de pastilles d'iode en cas d'accident nucléaire semble compliquée. Il y aurait un envoi à partir d'Albi, mais comme il y aurait une distribution en chemin, Vaour serait le dernier à être livré.